

PORTS DE MORGAT / LE FRET

---

COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE  
Séance du Mercredi 30 MAI 2018

---

Le Conseil Portuaire des ports de Morgat et du Fret convoqué le 30 Mai 2018 a été réuni ce jour à 15h00, en salle du conseil municipal, à la mairie de Crozon, sous la présidence de monsieur MOYSAN Daniel, Maire de Crozon et Autorité Portuaire.

**Assistaient au Conseil Portuaire :**

a) Membres titulaires :

M. Jean-Claude BOURNERIAS  
M. Daniel BOUTET  
M. Jérémie ASCOET  
M. Yvon MACE  
Mme Aline DIVERS  
M. Eugène KEROUEDAN

b) Membres suppléants

M. Gérard LOREAU  
M. Yvon SÉNÉCHAL

**Absents :**

a) Membres titulaires :

Mme Monique PORCHER : excusée  
M. Jean-Marie BEROLDY : excusé  
M. GAUDIN Jérôme : excusé

**Assistait à la réunion :**

M. Pascal GERELLI, directeur général des services.

Le quorum étant atteint, Monsieur LE MAIRE, après avoir remercié de leur présence les membres présents, ouvre la séance à 15h00. Il souhaite la bienvenue à Monsieur Jérémie ASCOET, Responsable des ports de Morgat et du Fret, il remplace Sylvain HASCOET.

Monsieur LOREAU rappelle l'ordre du jour :

- I Budget 2018
- II Travaux 2018
- III Relevé bathymétrique
- IV Aire de carénage
- V Questions diverses

### I Budget 2018.

#### 1 Section fonctionnement

Monsieur LOREAU prend la parole et présente ;

- les dépenses 901 460.00 euros prévus, 841 807.92 euros réalisés
- les recettes 901 460 euros de prévus et 832 239.66 euros réalisés.

Résultat déficitaire, différence de 60 000.00 euros qui s'explique par ;

Une saison en demi-teinte et une baisse de la fréquentation à cause des conditions météo, moins d'escale et de saisonniers, perte de 15 000.00 euros.

L'interdiction de stationnement des bateaux sur le terre-plein durant la saison estivale donc plus de facturation, perte de 15 000.00 euros

Réglementation de la taxe foncière. L'exercice 2016 a été répercuté sur l'utilisateur mais l'exercice 2015 a été pris en charge par le budget du port qui a financé 36 000.00 euros, Monsieur LOREAU attire l'attention sur l'effort effectué par le port pour éviter que les 2 années ne soient répercutées sur les usagers annuels.

#### 2 Section investissement

- les dépenses: prévus 934 385.71 euros , réalisés 632 353.02 euros
- les recettes: prévus 934 385.71 euros, réalisés 717 550.76 euros

Excédent de 85 197.74 €, certains travaux n'ont pas été réalisés et ont été reportés car leur coût était plus élevé que la somme provisionnée: l'aire de carénage et les travaux d'électrification du port (dernière tranche)

## PORTS DE MORGAT ET DU FRET

### 3 Budget supplémentaire.

Budget primitif voté : 859 260.00€

Réalisation d'un ajustement, retrait de 15 000.00 euros correspondant à la somme non perçue par l'absence de bateaux en stationnement sur le terre-plein.

Quant à la baisse de fréquentation, celle-ci étant tributaire des conditions météorologiques, on espère une augmentation des recettes cette année.

Monsieur Le Maire explique que l'orientation générale des finances est à la baisse, les dotations diminuent. Un appel à projet permet de récupérer des fonds grâce aux versements de subventions, mais monter un projet nécessite de l'ingénierie d'où l'intérêt d'un rapprochement avec Brest Métropole.

Dans un budget on peut tout faire à condition d'avoir l'argent.

### II Travaux 2018

#### Travaux LE FRET

Monsieur LOREAU énumère les travaux déjà effectués et à venir au FRET :

- Réparation de la cale effectuée en régie
- Dalle de béton sous les annexes
- Installation des bornes biénergie
- Enrobé de l'aire de stationnement au niveau de la grande cale
- Diminution et réimplantation du nombre des corps morts afin d'espacer les mouillages

Monsieur MOYSAN prend la parole et informe que dans le cadre des négociations avec le pays de BREST la mise en place de 5 rotations maritimes par jour nécessitent un espace pour le stationnement des véhicules. Le problème est qu'actuellement en hiver le parking est investi par les bateaux en hivernage. Monsieur MOYSAN annonce qu'il va devoir rencontrer prochainement les usagers du port du Fret pour échanger sur le sujet. Il va falloir trouver une solution qui ne soit pas trop pénalisante et qui satisfasse la majorité des usagers. Il ajoute qu'il s'agit d'une opportunité de développement pour le Fret, généré par un trafic plus important.

Monsieur LOREAU indique que le bâtiment KERBRAT pourrait devenir une zone dédiée à la plaisance, c'est une option.

Messieurs SÉNÉCHAL et KEROUEDAN demandent des plots en béton munis d'un anneau. Avis favorable de Monsieur LOREAU.

### Travaux MORGAT

Monsieur LOREAU énumère les travaux déjà effectués et à venir à Morigat.

- Diagnostic sur les installations portuaires en cours.
- Création de WC et douches au CNCM.
- Installation de wc automatiques en face de la billetterie des grottes.
- Travaux d'électrification du port .
- Mise en place d'un lampadaire au milieu du terre-plein EST pour l'éclairer.
- Remplacement des caméras analogiques par des caméras numériques haute définition.
- Aire technique en cours sous la falaise.
- Clôture bois.
- Changement du mobilier urbain.
- Peinture du bâtiment, contribution financière de la mairie pour l'achat de la peinture. Remerciement à tous les bénévoles pour le travail effectué.
- Remplacement de 10 mouillages par 10 mouillages innovants subventionné par le parc marin à hauteur de 30 %.

### III – Relevé bathymétrique

Une situation est réalisée chaque année depuis 2009 par la société MESURIS, le différentiel entre les relevés enregistrés par le navire « FORT BOYARD » à l'issues des travaux de 2017 et les relevés 2018 par la société MESURIS font apparaitre un ensablement d'environ 10 cm à certains endroits. On note donc une certaine stabilité. Le chenal n'a pas été impacté et est donc resté à peu près à l'identique. L'herbier est sain et se développe là où il y a le moins d'eau car plus de luminosité. Par contre, cet hiver, nous avons essuyé un nombre limité de fortes tempêtes et coups de houle. En conséquence on remarque un effet de lissage assez limité des fonds.

Les documents suivants seront mis en ligne et consultables par tous :

- Relevé bathymétrique 2018
- Différentiel entre 2017 et 2018
- Relevé bathymétrique effectué après la campagne de désensablement de 2017 par le navire « FORD BOYARD »

On observe également que l'installation de la grille à l'entrée du Loch stoppe l'accès des algues, et donc leur décomposition ainsi que l'odeur qui en résulte.

En outre, on remarque qu'elle a provoqué le déplacement du tracé du loch et ainsi considérablement diminué la quantité de sable expulsée vers le port, un effet doublement bénéfique.

Le bassin rétenteur au niveau de l'église a mis fin aux inondations

Aucune certitude sur l'efficacité de l'épi du Rulianec, le projet est donc abandonné.

#### **IV- Aire de carénage**

L'équipement actuel est un bassin de décantation, la nouvelle norme nous oblige à nous mettre en conformité par la mise en place d'un système de filtres à charbon afin de diminuer les rejets à la mer.

La superficie de la zone de carénage conditionne la dimension du bassin de rétention, au vu de la fréquentation la surface 474 m<sup>2</sup> a été choisie.

Il s'agit d'une réalisation très complexe avec des seuils de rejets très élevés. La mairie a donc décidé de faire appel au cabinet « ARTELIA » afin d'effectuer une étude de faisabilité. Cette étude a fait apparaître une augmentation du coût total des travaux de 142 000.00 € au lieu des 73 000.00 € avancés. Ces travaux seront financés sur les exercices 2018 et 2019. Le chantier nécessite que toutes les opérations sur la zone de carénage soient suspendues.

Installation du chantier en novembre, réalisation des travaux en décembre et janvier, test en février et réouverture en mars.

#### **V - Divers**

##### **- Projet capitainerie**

Monsieur LOREAU présente le projet d'une nouvelle capitainerie à Morgat, elle sera implantée à la suite de la zone de carénage devant le ponton I.

La capitainerie actuelle est aveugle sur le plan d'eau, pas de vue sur le ponton visiteur et n'est pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le choix retenu pour la nouvelle capitainerie est des containers maritimes, le projet est proposé par la société « B3 ECODESIGN » implantée à Rennes.

## PORTS DE MORGAT ET DU FRET

L'objectif est de concentrer tous les services de la capitainerie au même endroit sauf l'atelier qui ne bougerait pas.

Projet n°1 : 150 m<sup>2</sup> pour un coût d'environ 313 000.00 €

Projet n°2 : 182m<sup>2</sup> pour un coût d'environ 388 000.00 €

Monsieur LOREAU demande l'approbation des membres présents pour continuer le projet. Avis favorable à l'unanimité.

Messieurs SÉNÉCHAL ET KEROUEDAN expliquent que l'extrémité de la petite cale près de l'inscription maritime est délabrée et nécessiterait une intervention afin de stopper son érosion.

Monsieur LOREAU précise que le coût de la restauration du perré, également en très mauvais état et de la petite cale s'élève à 100 000.00€. Peut-être les travaux pourront être faits en régie.

### - Sablage.

Le SAGE de la baie de Douarnenez et le Parc Marin sont opposés aux travaux de sablage sur le port. On pourrait donc être amené à interdire tous travaux de sablage sur le parking du port. Il en résulterait une modification des articles 45 et 54 du Règlement Particulier et de Police et d'Exploitation des ports.

Avant toute modification Monsieur LOREAU a questionné la DDTM à ce sujet et est en attente de leur réponse officielle.

### - Carénage

A terme les usagers du Fret ne pourront plus caréner leur bateau sur le quai, faire intervenir une société de carénage mobile serait très coûteux. Le plus judicieux et le moins onéreux serait peut-être de caréner à Brest ou à Rosnoen.

### Nettoyage des casiers à seiches.

Monsieur LE MENS, pêcheur professionnel nettoie ses casiers sur le môle pêche. Ne devrait-il pas le faire sur la zone technique ?

Le responsable de port a interrogé le Parc Marin à ce sujet. Cela ne pose aucun problème car les casiers ne sont absolument pas polluants. Par contre l'assemblée interpelle Monsieur LOREAU sur le fait que le marin utilise pendant une journée l'électricité du port et l'eau gratuitement.

Mr LOREAU rajoute que le port ne récupère pratiquement rien de la taxe de 2 % versée par les marins pêcheurs, montant qui n'a pas été renégocié depuis le transfert de compétence. Madame DIVERS va revoir le problème avec la CCI.

## PORTS DE MORGAT ET DU FRET

### Pavillon bleu.

Dans le cadre de l'obtention du pavillon bleu, le port a obligation d'effectuer les analyses d'eau tous les ans et sédimentaires tous les trois ans.

L'analyse d'eau à été effectuée le 28 Mars dernier et l'analyse sédimentaire en décembre 2017. Dans les deux cas les résultats révèlent que nous sommes en dessous des minimas de tous les seuils légaux.

De plus la présence d'une biodiversité dans l'herbier et notamment d'hippocampes est signe d'une eau de bonne qualité d'après la société « ARGEO » qui étudie l'évolution de l'herbier.

### Stationnement:

Monsieur BOURNERIAS signale le problème de stationnement et de circulation sur la digue lors de la présence de plongeurs. Ils s'étalent.

### Carburant:

Monsieur BOUTET signale des problème de carburant, de nombreux plaisanciers ont dû faire face à des problèmes mécaniques. Monsieur LOREAU répond que la cuve va être remplacée

Zone du "Kador" : Des rochers menaçaient de tomber, l'accès à la cale a été temporairement interdit. Le problème a été résolu par la société POULIQUEN et l'interdiction levée.

Zone d'initiation à la plongée : Mise en place d'un balisage adapté. La surpopulation estivale engendre des problèmes au centre ISA. Il y a un problème de conflit d'usage entre les baigneurs, les apnéistes, les kayakistes et paddles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 16h45.

Le Président



**Daniel MOYSAN**





